

Membres de l'ACFC/BOE,

Veuillez noter qu'il n'y a PAS D'AUGMENTATION des tarifs pour les services d'inspection et de formation en 2021.

Les frais de L'ACFC/BOE 2021 en devises canadiennes sont comme suit :

Frais d'inspection et de formation :

Membres du BOE	Inspection d'usine	2350 \$
Non-membre	Inspection d'usine	4200 \$
Membre du BOE	Formation des employés	3200 \$
Non-membre	Formation des employés	5950 \$

Notez : Plus les taxes applicables.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec votre spécialiste TMD de l'ACFC.

Nous indiquons à la page 2 du présent avis les coordonnées de ces spécialistes pour vous permettre de réserver votre inspection ou formation en 2021.

J. A. Andy Ash – Toronto (Ontario)
Directeur, Marchandises dangereuses

Bureau : (905) 953-8991

Cellulaire : (647) 206-2896

Adresse électronique : aash@railcan.ca

Curtis Myson – Edmonton (Alberta)
Spécialiste, Marchandises dangereuses

Bureau : (780) 992-8417

Cellulaire : (780) 619-2763

Adresse électronique : curtism@railcan.ca

Jean -Pierre Couture – Montréal (Québec)
Spécialiste, Marchandises dangereuses

Bureau : (450) 473-4459

Cellulaire : (514) 891-8935

Adresse électronique : jeanpc@railcan.ca